

## PROJET RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-445

---

### RÈGLEMENT ORDONNANT L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE LE NORMAND ET D'UNE PARTIE DES RUES LE LABOUREUR, DES ABBÉS-PRIMEAU ET DE TILLY, ET DÉCRÉTANT, À CES FINS, UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT N'EXCÉDANT PAS 6 100 000 \$

---

Le conseil municipal décrète ce qui suit :

1. Le conseil municipal est autorisé à exécuter ou faire exécuter les travaux décrits dans l'estimation jointe au présent règlement comme **annexe 1**.
  2. Le conseil municipal est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 6 100 000 \$ incluant les frais afférents accessoires pour les objets mentionnés à l'article 1 du présent règlement.
  3. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 6 100 000 \$ pour une période de vingt (20) ans.
  4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé, et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après la valeur telle qu'elle apparaît sur le rôle d'évaluation en vigueur chaque année pour couvrir :
    - 100 % du coût total des travaux et des frais afférents.
- Les propriétaires de ces immeubles sont assujettis au paiement de cette taxe.
5. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.
  6. Une partie de l'emprunt décrété au présent règlement n'excédant pas le montant maximal prévu par la loi peut être destinée à renflouer le fonds général de la Ville d'une partie ou de la totalité des sommes engagées avant son entrée en vigueur relativement à l'objet de celui-ci.
  7. Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également, s'il y a lieu, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté

automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

8. La Ville est autorisée, s'il y a lieu, à acquérir pour les fins du présent règlement de gré à gré ou par expropriation, toutes les servitudes, terrains ou parcelles de terrains requis. Le maire ou le maire suppléant et la greffière ou l'assistante-greffière sont autorisés à signer tout document ou acte à cet effet.

---

**Jean Martel, maire**

---

**Marianna Ruspil, greffière**



Boucherville

Direction du génie

Projet : P-24-AM-08

Titre : Réfection secteur Le Laboureur

### ESTIMATION DES COÛTS

Réfection des conduites d'eau potable, sanitaire et pluviale, de la structure de chaussée et de l'asphalte.

**Rues** Secteur Le Laboureur :  
 rue Le Laboureur entre les rues des Abbés-Primeau et De Tilly  
 rue Le Normand  
 rue des Abbés-Primeau entre les rures Le Laboureur et De Tilly  
 rue De Tilly entre les rues Le Laboureur et Chandoyseau

### Plans

### Nature des travaux

### Montant avant taxes

Réfection secteur Le Laboureur

Généralités et travaux préliminaires	550 600 \$
Eau potable	598 900 \$
Égout sanitaire	678 050 \$
Égout pluvial	813 300 \$
Travaux divers et voirie	2 105 950 \$
Éclairage	271 700 \$
Contingences (10 %)	501 850 \$

**Sous-total - Réfection secteur Le Laboureur 5 520 350 \$**

**Total des travaux 5 520 350 \$**

TVQ 4,9875% 275 327 \$

**Grand total des travaux 5 795 677 \$**

### Frais administratifs (Honoraires et financement)

Frais d'ingénierie	3,50%	202 931 \$
Frais arpentage	0,50%	28 978 \$
Frais de laboratoire	1,00%	57 957 \$
	Sous total	289 866 \$
	TVQ 4,9875%	14 457 \$

Sous-total Frais administratifs (Honoraires et financement) 304 323 \$

### Payable 100 % fonds général

**Grand total du projet 6 100 000 \$**

Préparé par :

  
 Andrée-Anne Monbourquette  
 Technologue en génie municipal

2025-01-14

Date


Vérfié par :

Stéfanie Papineau, ing. M. Ing.  
 Chef de service

2025-01-14

Date

Approuvé par :

  
 Claude Poirier, ing. M. Ing.  
 Directeur

2025-01-14

Date

ESTIMATION DES COÛTS (Montants AVANT taxes)


Nature des travaux	Quantité	Unité	Prix unitaire	Total (avant taxes)
<b>Réfection secteur Le Laboureur</b>				
<b>Généralités et travaux préliminaires</b>				
<b>Fonds général</b>				
Frais généraux	1	global	200 000,00 \$	200 000,00 \$
Circulation, sécurité, signalisation et organisation du chantier	1	global	25 000,00 \$	25 000,00 \$
Frais généraux, signalisation, gestion de circulation et organisation du chantier (couche d'usure - 2025)	1	global	30 000,00 \$	30 000,00 \$
Surveillance environnementale et traçabilité des sols contaminés (Traces Québec)	1	global	15 000,00 \$	15 000,00 \$
Travaux d'arboriculture (abattages et mesures de protection)	1	global	40 000,00 \$	40 000,00 \$
Puits d'exploration par excavation pneumatique ou hydro-excavation	24	heure	400,00 \$	9 600,00 \$
Excavation préliminaire des branchements de service	63	unité	500,00 \$	31 500,00 \$
Alimentation temporaire	1	global	80 000,00 \$	80 000,00 \$
Bouchon temporaire avec purge sur conduite existante	5	unité	4 000,00 \$	20 000,00 \$
Croisement des pipelines (soutènement, protection et adaptation de la méthode de travail)	3	unité	30 000,00 \$	90 000,00 \$
Soutien de massif d'utilités publiques	1	global	1 500,00 \$	1 500,00 \$
Marquage et remplacement de la signalisation permanente	1	global	8 000,00 \$	8 000,00 \$
<b>Total Généralités et travaux préliminaires</b>				<b>550 600,00 \$</b>
<b>Eau potable</b>				
<b>Fonds général</b>				
Conduite d'eau potable en PVC, DR-18, ø150 mm	760	mètre	350,00 \$	266 000,00 \$
Conduite d'eau potable en PVC, DR-18, ø300 mm	170	mètre	450,00 \$	76 500,00 \$
Borne d'incendie complète incluant la vanne de ø150 mm et le raccordement à la conduite principale ø150 mm	6	unité	12 000,00 \$	72 000,00 \$
Raccordement au réseau existant	5	unité	4 000,00 \$	20 000,00 \$
Vannes ø150 mm	6	unité	2 500,00 \$	15 000,00 \$
Vannes ø300 mm	2	unité	6 500,00 \$	13 000,00 \$
Reconstruction branchement d'eau potable, ø20 mm	63	unité	1 800,00 \$	113 400,00 \$
Enlèvement et disposition et/ou désaffectation du réseau (incluant vannes et bornes d'incendie)	1	global	15 000,00 \$	15 000,00 \$
Essai, nettoyage et désinfection	1	global	8 000,00 \$	8 000,00 \$
<b>Total Eau potable</b>				<b>598 900,00 \$</b>
<b>Égout sanitaire</b>				
<b>Fonds général</b>				
Enlèvement et disposition et/ou désaffectation du réseau unitaire et sanitaire existant (incluant les regards)	1	global	18 000,00 \$	18 000,00 \$
Conduite existante (300 et 375 mm dia.) à condamner et remplir avec béton-remblai	230	mètre	40,00 \$	9 200,00 \$
Regard sanitaire M-1200	16	unité	8 000,00 \$	128 000,00 \$
Regard sanitaire M-1600	2	unité	11 000,00 \$	22 000,00 \$
Conduite sanitaire ø250 mm	480	mètre	340,00 \$	163 200,00 \$
Conduite sanitaire ø450 mm	430	mètre	400,00 \$	172 000,00 \$
Raccordement de la conduite au réseau existant	5	unité	4 000,00 \$	20 000,00 \$
Reconstruction branchement sanitaire PVC, DR-28 noir, ø150 mm	63	unité	1 800,00 \$	113 400,00 \$
Nettoyage, essai et inspection télévisée conduites et regards (provisoire et définitive)	1	global	30 000,00 \$	30 000,00 \$
Essai d'étanchéité regards	18	unité	125,00 \$	2 250,00 \$
<b>Total Égout sanitaire</b>				<b>678 050,00 \$</b>
<b>Égout pluvial</b>				
<b>Fonds général</b>				
Enlèvement et disposition et/ou désaffectation du réseau pluvial existant (incluant les regards et puisards)	1	global	18 000,00 \$	18 000,00 \$
Puisards	28	unité	4 200,00 \$	117 600,00 \$
Regard pluvial M-1200	4	unité	7 500,00 \$	30 000,00 \$
Regard pluvial M-1600	6	unité	10 000,00 \$	60 000,00 \$
Regard pluvial MR-750	2	unité	11 000,00 \$	22 000,00 \$
Regard pluvial MR-900	2	unité	14 000,00 \$	28 000,00 \$
Conduite pluviale ø450 mm	300	mètre	380,00 \$	114 000,00 \$
Conduite pluviale ø600 mm	440	mètre	450,00 \$	198 000,00 \$
Conduite pluviale ø750 mm	170	mètre	550,00 \$	93 500,00 \$
Raccordement au réseau existant	6	unité	4 000,00 \$	24 000,00 \$
Construction de branchement pluvial PVC, DR-28 blanc, ø150 mm	63	unité	1 400,00 \$	88 200,00 \$
Nettoyage, essai et inspection télévisée (provisoire et définitive)	1	global	20 000,00 \$	20 000,00 \$
<b>Total Égout pluvial</b>				<b>813 300,00 \$</b>

ESTIMATION DES COÛTS (Montants AVANT taxes)

Nature des travaux	Quantité	Unité	Prix unitaire	Total (avant taxes)
<b>Travaux divers et voirie</b>				
<b>Fonds général</b>				
Pulvérisation et gestion en vue de sa mise en place en sous-fondation	8 000	m <sup>2</sup>	2,30 \$	18 400,00 \$
Bouchon d'argile	18	unité	350,00 \$	6 300,00 \$
Emprunt Classe B	5 000	TM	16,00 \$	80 000,00 \$
Préparation et mise en forme de l'infrastructure	8 000	m <sup>2</sup>	35,00 \$	280 000,00 \$
Drain de fondation	1 800	mètre	35,00 \$	63 000,00 \$
Géotextile	8 000	m <sup>2</sup>	2,30 \$	18 400,00 \$
Mise en place en sous-fondation de matériaux pulvérisés	8 000	m <sup>2</sup>	2,00 \$	16 000,00 \$
Fondation inférieure en pierre concassée MG-56 de type MR-1 ou MR-2, 450 mm	8 000	m <sup>2</sup>	21,00 \$	168 000,00 \$
Fondation supérieure en pierres concassées MG-20, 250 mm	8 000	m <sup>2</sup>	19,00 \$	152 000,00 \$
Trottoir à enlever	1 850	mètre	22,00 \$	40 700,00 \$
Trottoir de béton	1 850	mètre	250,00 \$	462 500,00 \$
Surépaisseur d'enrobé bitumineux pour les regards, puisards et vannes	68	unité	330,00 \$	22 440,00 \$
Enrobé bitumineux ESG-14, 70 mm	8 000	m <sup>2</sup>	40,00 \$	320 000,00 \$
Enrobé bitumineux ESG-10, 40 mm (usure - 2025)	8 000	m <sup>2</sup>	30,00 \$	240 000,00 \$
Ajustement des structures (usure - 2025)	68	unité	70,00 \$	4 760,00 \$
Chanfreins	450	m.lin.	21,00 \$	9 450,00 \$
Enlèvement des chanfreins (usure - 2025)	1	global	4 000,00 \$	4 000,00 \$
Réfection des entrées et aménagements privés	1	global	75 000,00 \$	75 000,00 \$
Gazon en plaques	5 000	m <sup>2</sup>	25,00 \$	125 000,00 \$
<b>Total Travaux divers et voirie</b>				<b>2 105 950,00 \$</b>
<b>Éclairage</b>				
<b>Fonds général</b>				
Conduit électrique, PVC 50 mm ø, incluant le mandrinage	900	mètre	55,00 \$	49 500,00 \$
Fil #4 RWU90-XLPE(-40°C)	1 800	mètre	12,00 \$	21 600,00 \$
Fil #6 VERT MALT	900	mètre	10,00 \$	9 000,00 \$
Lampadaire	18	unité	7 500,00 \$	135 000,00 \$
Lampadaire avec panneau alimentation	2	unité	9 000,00 \$	18 000,00 \$
Base de lampadaire en béton	20	unité	1 200,00 \$	24 000,00 \$
Boîte de tirage	4	unité	650,00 \$	2 600,00 \$
Traverse de rue PEHD CL.320, 150 mm de diamètre	100	mètre	90,00 \$	9 000,00 \$
Raccordement aérien au réseau Hydro-Québec	2	unité	1 500,00 \$	3 000,00 \$
<b>Total Éclairage</b>				<b>271 700,00 \$</b>
			<b>Total Réfection secteur Le Laboureur</b>	<b>5 018 500,00 \$</b>
<b>GRAND TOTAL</b>				<b>5 018 500,00 \$</b>

2025-01-14

Estimation préparée par :

  
Andrée-Anne Monbourquette  
Technologue en génie municipal

2025-01-14

Date

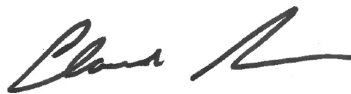
Vérifiée par :

Stéphanie Papineau, ing., M. Ing.  
Chef de service

2025-01-14

Date

Approuvée par :

  
Claude Poirier, ing., M. Ing.  
Directeur

2025-01-14

Date